

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 mai 2025

---

LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR - (N° 1437)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 2019

présenté par

M. Dive

-----

**ARTICLE 2**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Au début de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« Le décret mentionné au premier alinéa du présent II *ter* est abrogé sans délai »,

les mots :

« La dérogation prend fin »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel